



Association des Pontés, Porteurs de Valves
et Opérés du Cœur de la CREUSE

Contact : apvoc23@live.fr

Site internet : www.apvoc23.org

Président : Éric SKRABAN : 0641465581

3 Étang des Moines
23130 ISSOUDUN-LÉTRIEUX

Étang des Moines,
Le 9 juillet 2019

**Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Monsieur le Président de la Caisse Locale Groupama du Pays Felletinois,
Monsieur le Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole de Felletin-
Faux la Montagne,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Chers amis de l'APVOC 23,
Mesdames, Messieurs.**

En acceptant de reprendre la présidence de l'APVOC 23 le 05 avril 2014, j'avais émis le souhait d'engager un programme de financement de défibrillateurs cardiaques pour les remettre à des communes ou associations creusoises. À l'époque, je pensais en remettre au moins un afin de casser l'image casse croûte que certains détracteurs voulaient bien donner à notre association. 5 ans plus tard, ce n'est pas un mais 16 de ces appareils qui ont déjà été remis et le 17 ème le sera dans quelques instants.

Mais avant tout, pour que vous sachiez comment je suis arrivé à la présidence de l'APVOC 23, je vais vous parler de Corentin notre mascotte.

Corentin, c'est mon fils. Né le 18 novembre 2006, nous savions avec Hélène sa maman qu'il ne rentrerait pas rapidement à la maison. Rentrerait-il un jour ? Nous l'espérions, mais nous n'en avons aucune certitude. En effet, lors de la deuxième échographie prénatale, il lui avait été diagnostiqué une transposition des gros vaisseaux, c'est-à-dire qu'il avait l'aorte branchée à la place de l'artère pulmonaire et vice versa. Pour qu'il ait une chance de survivre, l'opération pour rétablir les bonnes connexions devait se faire dans ses 15 premiers jours de vie. À l'époque, le taux de réussite de celle-ci était arrivé à 97 % alors qu'au début des années 90 il n'était que de 3 %. La science avait évolué et Corentin a pu en profiter.

Mais je ne vous dis pas les moments de peur et d'angoisse que nous avons vécus sa mère et moi. Non je ne vous le dis pas !!

Aujourd'hui, c'est un beau jeune homme de bientôt 13 ans et il se porte à merveille. Tout juste doit-il faire un examen de contrôle une fois tous les deux ans.

En découvrant l'APVOC 23 en 2008, c'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin. Lors de notre première rencontre avec les membres de cette association, tout le monde nous demandait si c'était mon épouse où moi qui avions été opérés. Lorsque nous répondions que c'était Corentin, le petit bambin de même pas 2 ans qui était dans la poussette, personne n'en revenait ! Je ne saurais vous dire le nombre de fois où j'ai pris le temps d'expliquer de « A » à « Z » tout le déroulé de son cas, du jour de sa naissance au jour de son retour à sa maison. Inutile de vous dire que son statut de « MASCOTTE », Corentin l'a obtenu dès cette première rencontre.

Pour en revenir à l'APVOC 23, la moyenne d'âge étant assez avancée et devant le peu de volontaire, j'ai été sollicité à l'époque pour intégrer le Conseil d'Administration. J'ai bien évidemment accepté et au fil des années j'ai gravi les échelons pour donc en prendre la présidence en avril 2014.

5 ans après, je ne regrette pas mon choix. Corentin avait été sauvé et moi, à travers la remise de défibrillateurs cardiaques, je voulais aussi participer à essayer de sauver des vies. J'ai à mes côtés une équipe dynamique qui m'a toujours suivi lorsqu'il s'agissait de financement d'un de ces appareils et qui a continué à le faire pour celui que Corentin vous remettra tout à l'heure.

D'ordinaire, j'attends d'être sollicité pour en remettre un mais la, ayant 1/3 du financement à ma disposition, c'est moi qui suis allé au-devant de vous, Madame le Maire, en vous expliquant qu'en absence de demande (ce dont je m'étonne parfois vu les nombreuses communications que l'APVOC 23 a faites à ce sujet depuis le début), je scrutais depuis quelques semaines déjà, chaque jour, dans le journal La Montagne, tous les encarts parlant des futures réunions de conseil municipal et de leur ordre du jour. Et c'est grâce à cette ténacité que j'y ai vu l'encart concernant votre prochaine réunion de conseil municipal et son ordre du jour qui mentionnait votre intention d'acquérir un défibrillateur cardiaque. En cas d'absence de subvention extérieure, nous étions tombés d'accord pour les modalités de financement du dernier 1/3 restant et vous m'avez donc transmis une demande officielle en me renvoyant l'imprimé de demande dûment rempli et signé de votre main.

Trouver des financements, je ne vous apprends rien, n'est pas toujours chose facile. L'APVOC 23 se démène du mieux qu'elle peut. Aussi, par rapport à d'habitude où je ne faisais qu'une seule demande

de subvention, j'ai cette fois-ci sollicité les caisses locales GROUPAMA et CREDIT AGRICOLE. Et je ne cache pas mon plaisir de vous dire que j'ai reçu un avis favorable de la part de leurs deux Présidents. En effet, pour moi, lorsqu'il s'agit de sauver une vie, il ne doit pas y avoir de concurrence mais complémentarité et c'est exactement ce qu'il se passe en ce moment.

Je remercie Monsieur Michel LEROUDIER, Président de la caisse locale GROUPAMA du Pays Felletinois et Monsieur Jacques PICAUD, Président de la Caisse Locale du Crédit Agricole Felletin-Faux la Montagne, représenté par Monsieur Alain PREVOST, pour l'aide qu'ils ont bien voulu apporter au financement de ce défibrillateur cardiaque.

Je remercie Monsieur VALÉRY de PARAMÉDIC 23 qui continue depuis le début de cette aventure à me maintenir ses prix au plus juste.

Je remercie également Jean-Luc PIERRON, Sapeur Pompier à AUBUSSON et ses collègues de Vallière qui ont accepté de venir vous faire une démonstration d'utilisation de cet appareil. Messieurs-dames, je ne peux que vous recommander d'être bien attentifs à ce que vous allez voir, car, bien que vous comme moi, nous espérons que ce défibrillateur ne servira jamais, inutile de vous dire l'état de stress dans lequel vous allez vous trouver si tel était le cas ! Un mannequin, c'est bien, mais une victime dont la vie dépend de vous ??....

Madame le Maire, nos emplois du temps respectifs ne nous ont pas facilité la tâche pour trouver une date nous convenant à l'un et à l'autre, c'est le moins que l'on puisse dire, mais enfin nous y sommes et le moment est donc venu pour VALLIÈRE de rejoindre la déjà longue liste des communes creusoises qui se sont vues doter d'un défibrillateur cardiaque par l'APVOC 23. Corentin, toi qui es maintenant rompu à cet exercice, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Madame le Maire.

Je vous remercie.

**Eric SKRABAN,
Président de l'APVOC23.**